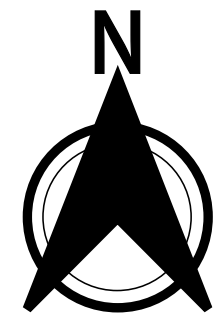




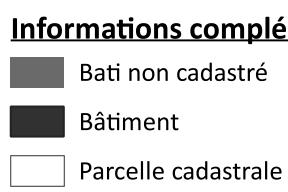
Département du Gard (30)
Commune de Montignargues

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Pièce 4.5 : Règlement graphique – Plan des risques et aléas :
chutes de blocs, retrait-gonflement des argiles, inondation par
débordement des cours d'eau, ruissellement et érosion des berges



0 250 500 m



Légende
Prescription du règlement
Risque d'érosion des berges
- - - Réseau hydrographique (retrait de 10.00 m appliqué à partir du haut des berges)
Informations du règlement
Aléa chutes de blocs
Faible
Moyen
Fort
Zone de départ
Aléa ruissellement (EXZeco)
Zone de ruissellement indifférencié
Risque retrait gonflement des argiles
Moyen
Fort
Risque d'inondation par débordement des cours d'eau
Zonage du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)
Informations complémentaires
Bâti non cadastré
Bâtiment
Parcelle cadastrale

Révision générale du PLU arrêtée le :

SARL Apicite
Avenue de la Chapelle
02 200 00000
Tél : 04 92 46 51 80
contact@apicite.fr
www.apicite.fr

